

1 Quels sont les modes de traitement des déchets que l'on retrouve dans ce document ?

Recyclage, compostage.

2 Quels sont les déchets que l'on peut recycler grâce au tri sélectif ?

Les emballages plastiques, les papiers et cartonnettes, les emballages métalliques, le verre.

3 Quel autre mode de traitement propose-t-on pour les déchets alimentaires ?

Le compostage.

4 Quels sont les deux traitements proposés pour les déchets textiles ?

Le recyclage ou la réutilisation s'ils sont en bon état.

5 Où doivent être déposés les produits dangereux ?

Une déchèterie.

6 Qu'est-ce qu'une recyclerie à Saint-Brieuc ?

Espace réservé dans les déchèteries où l'on peut déposer les objets en bon état dont on souhaite se débarrasser.

7 Quel est l'objectif de l'agglomération de Saint-Brieuc concernant les déchets ?

Faire de l'agglomération un territoire zéro déchet, zéro gaspillage.



1 Quels sont les modes de traitement des déchets que l'on retrouve dans ce document ?

Recyclage, compostage.

2 Quels sont les déchets que l'on peut recycler grâce au tri sélectif ?

Les emballages plastiques, les papiers et cartonnettes, les emballages métalliques, le verre.

3 Quel autre mode de traitement propose-t-on pour les déchets alimentaires ?

Le compostage.

4 Quels sont les deux traitements proposés pour les déchets textiles ?

Le recyclage ou la réutilisation s'ils sont en bon état.

5 Où doivent être déposés les produits dangereux ?

Une déchèterie.

6 Qu'est-ce qu'une recyclerie à Saint-Brieuc ?

Espace réservé dans les déchèteries où l'on peut déposer les objets en bon état dont on souhaite se débarrasser.

7 Quel est l'objectif de l'agglomération de Saint-Brieuc concernant les déchets ?

Faire de l'agglomération un territoire zéro déchet, zéro gaspillage.